



Financement de travaux dans autre batiment de ma copropriété

Par **bignole**, le **21/06/2014** à **15:07**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

Ma copropriété est composée de plusieurs bâtiments et lors de l'assemblée générale des travaux ont été voté pour la mise aux normes des colonnes montantes électriques des bâtiments 4 et 9. Comme j'habite le bat 3 , est-il normal que le syndic me demande de financer ces travaux?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **22/06/2014** à **08:46**

Bonjour,

Il vous suffit de lire votre règlement de copropriété et surtout de vérifier l'existence éventuelle de sous-syndicats, par exemple par bâtiment.